



Paris, le 6 août 2021

Rémy Cointreau annonce le succès de son premier plan d'actionnariat salarié « My Rémy Cointreau » en France

Rémy Cointreau a annoncé le 8 juin 2021 le lancement de son premier plan d'actionnariat salarié « My Rémy Cointreau » en France.

Plus de 630 souscripteurs, représentant 68,4% des salariés et anciens salariés éligibles, ont souscrit à cette offre par l'intermédiaire du FCPE My Rémy Cointreau.

Eric Vallat, Directeur Général de Rémy Cointreau commente : « *Ce premier plan d'actionnariat salarié démontre la volonté des salariés de participer à la création de valeur et confirme leur confiance en la croissance durable du groupe. Cette marque d'attachement à Rémy Cointreau nous donne confiance en l'avenir.* »

En conséquence, 23 457 actions nouvelles ont été émises au 6 août 2021. Elles porteront jouissance au 1^{er} avril 2021 et seront entièrement assimilées aux actions Rémy Cointreau déjà admises aux négociations sur Euronext.

A l'issue de cette émission, la participation du FCPE My Rémy Cointreau s'élève à 0,05% sur la base du capital de la société au 6 août 2021.

Avertissement :

Plus d'information sont disponibles sur la brochure détaillée sur l'opération « My Remy Cointreau » consultable sur www.myremycointreau2021.com

Ce communiqué constitue le document d'information requis pour bénéficier des dispenses de publication de prospectus prévues par l'article 14°i) et 5°h) du règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017. Ce document d'information a un simple caractère informatif et ne saurait être considéré comme une forme de démarchage ou de sollicitation en vue de la participation des salariés et anciens salariés au plan « My Remy Cointreau ». Aucun conseil ou ni aucune recommandation d'investissement ne sont donnés par Remy Cointreau ni par un employeur concernant ce plan. La décision d'investissement est une décision personnelle, qui doit être prise par le collaborateur éligible en tenant compte de la diversification de son portefeuille.

A propos de Rémy Cointreau :

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, des clients pour qui la diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure de nos savoir-faire, ces savoir-faire dont nous assurons la transmission, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer. C'est pour ces femmes et ces hommes que Rémy Cointreau, groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver leur éternelle modernité. Le portefeuille du groupe compte 12 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & Louis XIII et la liqueur Cointreau. Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses 1850 collaborateurs et sur ses filiales de distribution implantées dans les marchés stratégiques du groupe. Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

Contact : Célia d'Everlange +33 6 03 65 46 78